



MAIRIE DE DONVILLE LES BAINS

97 route de Coutances - 50350 DONVILLE LES BAINS

Tél. : 02.33.91.28.50 – Fax. : 02.33.91.28.55

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq février à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance
publique sous la présidence de Jean-Paul LAUNAY, Maire.

Etaient présents : M. LAUNAY Jean-Paul, Mme DEBRAY Christine, M. GAUTIER Daniel, Mme DAMOIS Virginie, M. DI MASCIO Robert, M. GIRARD Emmanuel, M. GOUMENT Christophe, Mme NORMAND Pascale, Mme ALIX Florence, Mme DAVOURY Nathalie, Mme HAYOT Rachel, Mme VERNIER Florence, M. BERTIN Denis, Mme GOGO Elisabeth, M. LECUIR Roland

Procurations : Mme ALIX Stéphanie à Mme ALIX Florence, Mme FAGNEN Gaëlle à M. BERTIN Denis

Absents : M CHALARD Philippe, M. RAPEAUD Olivier

Secrétaire de séance : Mme DAMOIS Virginie

Date de convocation : 15 février 2019

Date d'affichage : 1^{er} mars 2019

En exercice : 19

présents : 15

votants : 17

Ordre du jour :

- 1- **Personnel** : service de police – délibération autorisant la création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- 2- **Associations** : attribution des subventions 2019
- 3- **Comité des Fêtes de Donville les Bains** : signature d'une convention relative au versement de la subvention
- 4- **Urbanisme** : Dénomination des rues du lotissement les Mares
- 5- **Urbanisme** : Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de Longueville
- 6- **Questions diverses**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 28/01/2019

Abstentions : 2

Mme Virginie DAMOIS est désignée secrétaire de séance.

1-Personnel : service de la Police - délibération autorisant la création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1° ;
Considérant la nécessité de créer un emploi non permanent à **temps complet** pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ;

Le conseil municipal approuve à l'unanimité :

- La création d'un emploi temporaire à temps complet (35h/35h) pour assurer les fonctions liées à un accroissement temporaire d'activité au sein du service police, pour la période du **03/06/2019 au 31/08/2019** pour renforcer le service durant la période estivale. L'agent recruté assurera la fonction d'ATPM (assistant temporaire de la police municipale)
La rémunération de l'agent sera déterminée par l'indice brut 351 (IM 328).

Vote : Pour 17

2-Associations : attribution des subventions 2019

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser au titre de l'année 2019, les subventions mentionnées ci-dessous :

ASSOCIATIONS	VOTE
ADMINISTRATION GENERALE	
FNACA	150 €
Union Nationale des Anciens combattants	150 €
TOTAL	300 €

Vote : pour 17

ASSOCIATIONS	VOTE
SOCIAL CARITATIF	
Secours populaire	500 €
Secours catholique	500 €
Croix Rouge	400 €
Donneurs de sang	150 €
Bibliothèque pour tous	130 €
APAEIA	150 €
AGAPEI	800 €
CSF (association de consommateurs)	50 €
L'espoir du Roc	200 €
VMEH (visite des malades hospitalisés)	80 €
total	2 960 €

Vote : pour 17

ASSOCIATIONS	VOTE
ECOLES	
Amicale des écoles publiques	1 900 €
TOTAL	1 900 €

Vote : Pour 17

ASSOCIATIONS	VOTE
SPORTS	
USMD section Football	10 000 €
USMD tennis de table	900 €
USMD Pétanque	500 €
USMD TIR	1 000 €
LES Archers donvillais	2 040 €
Les Sternes	900 €
Donville évacion plongée	800 €
Equilibre	800 €
Fun soft ball base ball	500 €
total	17 440 €

Vote : Pour 17

ASSOCIATIONS	VOTE
COMMUNICATION	
MATEOL	4 900 €
total	4 900 €

Vote : Pour : 13 Abstentions : 4

Mme VERNIER, Messieurs GAUTIER et DI MASCIO se retirent et ne votent pas les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	VOTE
EVENEMENTIEL	
orchestre du Cap Lihou	1 500 €
Les Palettes Donvillaises	270 €
COMITE D'organisation du carnaval	3 400 €
La Datcha	350 €
association de jumelage	2 000 €
comité des Fêtes	40 300 €
total	47 820 €

Vote : Pour 13 abstention : 1

Total général	75 320 €
----------------------	-----------------

3-Comité des Fêtes de Donville Les Bains : signature d'une convention relative au versement de la subvention

Le conseil municipal à l'unanimité autorise monsieur le Maire à signer la convention entre le Comité des Fêtes et la commune de DONVILLE LES BAINS au titre de l'année 2019, suite à l'attribution de la subvention de 40 300€.

P.J. : convention
Vote : Pour 17

4-Dénomination des rues du lotissement les Mares

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prolonger la numérotation des rues actuelles, Albatros et Grande Entrée, selon le plan ci-joint.

Vote : Pour 17

5-Urbanisme : Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de Longueville

Par délibération en date du 25 septembre 2018, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Longueville a été arrêté par la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer.

Par courrier en date du 5 décembre 2018, Monsieur le Président de la Communauté de Communes sollicite l'avis de la Commune de Donville les Bains sur le dossier d'arrêt du PLU de Longueville.

Le projet sur CD ROM était mis à la disposition des conseillers municipaux en mairie et la présentation de ce PLU réalisée lors de la réunion du Conseil Communautaire de GTM était jointe au dossier préparatoire. Ce dernier document permet d'observer notamment que le développement urbain de Longueville est prévu essentiellement à l'Ouest de Longueville dans le prolongement de la ZAC de la Herberdière. Ce développement porte sur une moyenne de six logements par an jusqu'en 2030 et 20% de logements locatifs pour la zone 1AU à l'ouest du centre bourg.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité au projet de plan local d'urbanisme de la commune de LONGUEVILLE.

Pour : 17

6- Questions diverses

Dates des prochains conseils municipaux sous réserve d'évènement exceptionnel :

Lundi 25 mars 2019

Lundi 29 avril 2019

Lundi 27 mai 2019

Lundi 24 juin 2019

Lundi 30 septembre 2019

Lundi 4 novembre 2019 (hors vacances scolaires)

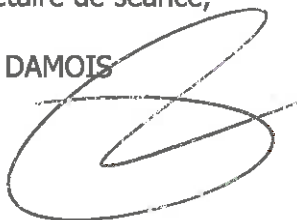
Lundi 25 novembre 2019 (à confirmer)

La séance est levée à 20h16

Fait à DONVILLE LES BAINS, le 26 février 2019

La secrétaire de séance,

Virginie DAMOIS



Le Maire

Jean-Paul LAUNAY

